

RECAP - Recueil Commun sur les Addictions et les Prises en Charge

Responsable(s) :Palle Christophe

Date de modification : 11/07/2018 | Version : 5 | ID : 1192

Général

Identification

Nom détaillé Recueil Commun sur les Addictions et les Prises en Charge

Sigle ou acronyme RECAP

Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.) CNIL N°04 -1059

Thématiques générales

Domaine médical Maladies infectieuses

Pathologie, précisions sociodémographie

Déterminants de santé Addictions et toxicomanie
Facteurs sociaux et psycho-sociaux

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable Palle

Prénom Christophe

Adresse 3 avenue du Stade de France, 93218 SAINT DENIS
LA PLAINE Cedex

Téléphone +33 1 41 62 77 16

Email christophe.palle@ofdt.fr

Organisme OFDT (Observatoire Français des Drogues et des

Collaborations

Financements

Financements Publique

Précisions OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies) OEDT/EMCDDA (Observatoire

Gouvernance de la base de données

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	OFDT - Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
---	--

Statut de l'organisation	Secteur Public
--------------------------	----------------

Existence de comités scientifique ou de pilotage	Non
--	-----

Contact(s) supplémentaire(s)**Caractéristiques****Type de base de données**

Type de base de données	Registres de morbidité
-------------------------	------------------------

Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon	Recueil systématique
--	----------------------

Objectif de la base de données

Objectif principal	<p>RECAP est un recueil de données continu conçu pour permettre de connaître et de suivre les caractéristiques des consommateurs de substances psychoactives pris en charge par des professionnels dans les centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST), des centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA) et dès leur création des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).</p> <p>Les données ainsi recueillies sont nécessaires aux pouvoirs publics pour les aider à définir et évaluer leur politique dans le domaine des drogues et notamment pour identifier les tendances dans l'utilisation des services. Les données nationales doivent également servir à alimenter la réflexion des professionnels de la prise en charge sur leurs propres actions.</p>
--------------------	--

Critères d'inclusion	<p>Le recueil national concerne toute personne ayant un problème d'addiction, avec ou sans substances consommées, et qui a fait l'objet d'au moins un acte dans la structure qui l'accueille au cours de l'année. La notion d'acte est ici très large, l'accueil pouvant être considéré comme un acte. Les personnes consommatrices de substances vues dans les consultations jeunes consommateurs sont</p>
----------------------	---

également incluses dans le recueil.

Type de population

Age
Adolescence (13 à 18 ans)
Adulte (19 à 24 ans)
Adulte (25 à 44 ans)
Adulte (45 à 64 ans)

Population concernée
Sujets malades

Pathologie
F10-F19 - Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives

Sexe
Masculin
Féminin

Champ géographique
National

Détail du champ géographique
France métropolitaine et DOM

Collecte

Dates

Année du premier recueil
2005

Année du dernier recueil
2016

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus)
> ou égal à 20 000 individus

Détail du nombre d'individus
89,000 patients

Données

Activité de la base
Collecte des données active

Type de données recueillies
Données déclaratives

Données déclaratives, précisions
Face à face

Existence d'une bibliothèque
Non

Paramètres de santé étudiés
Événements de santé/morbidité
Autres

Autres, précisions
Inégalités sociales de santé, Prévention, Prise en charge

Modalités

Mode de recueil des données Le recueil s'appuie sur les systèmes d'information en place dans les structures spécialisées (gestion informatisée des dossiers de patients). Les logiciels compatibles avec RECAP permettent d'extraire les informations correspondant au noyau commun de question sous la forme d'un fichier électronique suivant un format demandé par l'OFDT (cf. spécifications techniques). Les données sont ensuite envoyées à l'OFDT. Afin de permettre une restitution la plus rapide possible, l'OFDT demande que les données lui soient transmises au 1er trimestre de l'année n+1.

Suivi des participants Non

Pathologie suivies

Appariement avec des sources administratives Non

Valorisation et accès

Valorisation et accès

Lien vers le document <https://en.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftacpw6.pdf>

Description Palle C. (2016) Les personnes accueillies dans les CSAPA. Situation en 2014 et évolution depuis 2007. Tendances, OFDT, n° 110, 8 p.

Accès

Site internet dédié <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/recap/>

Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition) Mise à disposition des tableaux statistiques sur le site de l'OFDT. Accès possible dans le cadre de convention d'études ; anonymat des patients et des centres.

Accès aux données agrégées Accès libre

Accès aux données individuelles Accès restreint sur projet spécifique